

# REGLEMENT SPORTIF MOTOCROSS 2016

## 01. Catégories et classes

Jeunes	de 11 à 14 ans inclus (2001)
Espoirs	de 14 à 17 ans inclus (1998)
Juniors MX2	de 15 à 24 ans inclus (1991)
Juniors <b>MX1</b>	de 15 à 24 ans inclus (1991)
Seniors Open	à partir de 25 ans de 39 ans inclus (1976)
Masters Open:	à partir de 40 ans
Nationaux MX2	à partir de 15 ans
Nationaux 125cc 2-Temps	à partir de 14 ans
Nationaux MX1/MX3	à partir de 15 ans à 50 ans inclus pour les MX1 (1965) à partir de 16 ans à 50 ans inclus pour les MX3 (1965)
Inters MX2	à partir de 15 ans
Inters MX1/MX3	à partir de 15 ans pour les MX1 à partir de 16 ans pour les MX3
Side-cars	à partir de 16 ans
Quads Open	à partir de 16 ans

La limite d'âge minimum débute le jour de l'anniversaire du pilote. Les pilotes qui ont atteint l'âge maximal de leur catégorie dans le courant de la saison peuvent la terminer dans leur catégorie ou changer vers une catégorie supérieure. Une fois que le choix a été fait, celui-ci deviendra définitif.

Un pilote qui a 25 ans juste avant le début de la saison de motocross peut immédiatement souscrire une licence dans la classe seniors Open à condition que ce pilote n'ait pas eu de licence les cinq dernières années dans la catégorie Inters (MX1, MX2, MX3) ou Nationaux (MX1, MX2, MX3). A partir de 51 ans le coureur devra rouler dans la catégorie Masters.

La catégorie 'Masters Open' roulera avec la catégorie 'Seniors Open' mais un résultat séparé sera établi. Aucun barème de prix n'est prévu. Les seniors en possession d'une licence 1 manifestation, sans tenir compte de l'âge, seront automatiquement classés dans la catégorie 'Masters Open'

## 02. Plaques-Numéros

Elles doivent respecter les conditions suivantes:

Elles doivent être de forme rectangulaire et fabriquées dans une matière rigide et solide, et doivent mesurer au minimum : 285 mm x 235 mm. Elles peuvent être légèrement incurvées (mais pas plus de 50 mm. par rapport à la surface plate) et ne doivent pas être pliées ou masquées.

### 02.01 Couleurs des plaques-numéros

Jeunes 85cc	Fond Noir/Chiffre Blanc
<b>Espoirs</b>	<b>Fond Blanc/Chiffre Noir</b>
<b>Juniors MX2</b>	<b>Fond Noir/Chiffre Blanc</b>
<b>Juniors MX1</b>	<b>Fond Blanc/Chiffre Noir</b>
Seniors Open + Masters Open	Fond Bleu/Chiffre Blanc
Nation. MX2	Fond Noir/Chiffre Blanc

Nationaux 125cc 2-Temps	Fond Noir/Chiffres Blanc
Nation. MX1/MX3	Fond Rouge/Chiffre Blanc
Inters MX2	Fond Blanc/Chiffre Noir
Inters MX1	Fond Blanc/Chiffre Noir
<b>Inters MX3</b>	Fond <b>Blanc</b> /Chiffre Noir
Side Cars	Fond Jaune/Chiffre Noir
Quads Open	Fond Jaune/Chiffre Noir.
Licenciés 1 manifestation	De préférence des couleurs selon la classe et la catégorie dans une catégorie spécifique

### 02.02 Plaque-numéro à l'avant

Une plaque doit être apposée à l'avant et ne pas être inclinée de plus de 30° par rapport à la verticale. Des trous peuvent être perforés entre les numéros sur la plaque-numéro. Cependant, les numéros ne doivent en aucun cas être perforés.

### 02.03 Plaques-numéro de côté

Les plaques-numéros doivent être placées au-dessus d'une ligne horizontale tracée à travers l'axe de la roue arrière et le côté antérieur de la plaque doit se trouver à l'arrière d'une ligne verticale tracée à 200 mm. de l'arrière du repose-pied du conducteur. Elles doivent être fixées de manière à être clairement visibles, elles ne doivent pas être masquées par une partie du motorcycle ou par le conducteur lorsqu'il se trouve en position de conduite. Au lieu d'utiliser des plaques détachables, un espace ayant les mêmes dimensions peut être peint (en couleurs mates) ou fixé sur le châssis.

### 02.04 Chiffres sur la plaque numéro

Les chiffres doivent être lisibles et, comme le fond, doivent être peints en couleurs mates anti-reflets. Les dimensions minimum des chiffres doivent être :

hauteur :	140 mm
largeur de chaque chiffre:	80 mm
largeur des traits:	25 mm
espace entre deux chiffres:	15 mm

Le système anglais pour les chiffres doit être utilisé c'est-à-dire, une simple barre pour le "un" et un "sept" non-barré. Toute autre plaque-numéro ou marque sur un motorcycle pouvant prêter à confusion avec le numéro valable doit être enlevée avant le départ d'une compétition.

## 03. Numérotation

Les dossards ou numéros doivent être fixés de façon telle qu'ils restent lisibles pendant l'entièreté de la course et doivent être conformes à ce qui suit:

- des numéros de couleurs contrastées par rapport à la couleur du fond.
- surface dans laquelle les numéros doivent être imprimés: minimum 25 x 25 cm.
- hauteur du chiffre: minimum 16 cm
- largeur du chiffre: minimum 9 cm
- largeur d'un trait: minimum 3 cm
- un espace d'au moins 5 cm dans lequel aucune publicité ne doit figurer peut être laissé libre autour des Numéros
- les dossards, s'ils sont en matière plastique, doivent être ajourés pour permettre une ventilation suffisante.
- Inters MX1/MX3 et MX2 de 1 à 99: numéro fixe par pilote quelle que soit la classe, à l'exception des pilotes GP qui maintiennent leur numéro GP à condition que ce numéro est inférieur à 100.
- Nationaux MX1/MX3 : de 200 à 299
- Nationaux MX2: de 100 à 199
- Nationaux 125cc 2-Temps de 200 à 299
- Juniors **MX1** : de 1 à 50
- Juniors MX2 : de 149 à 51 (ordre décroissant)
- Seniors Open: de 1 à 99
- Masters Open: de 100 à 199
- Espoirs : de 1 à 99
- Jeunes : de 1 à 99

- Side-cars: ils maintiennent leur numéro du Championnat du Monde
  - Quads Open : à partir de 1
- Quand deux catégories FMB roulent ensemble, la catégorie ajoutée / coureurs ajoutés devra / devront augmenter son numéro habituel de « 100 ». Le numéro de course pour les licenciés 1 manifestation est attribué par le Collège national pour le Chronométrage.

## 04. Schéma classique

### A. Essais

Chronométré à partir du premier passage,

Seniors Open/Masters:	12 minutes
Jeunes 85cc:	12 minutes
Espoirs / Nation. 125cc 2T	12 minutes
Juniors <b>MX1/MX2</b> :	12 minutes
Nation. MX2	12 minutes
Nation. MX1/MX3:	12 minutes
Inters MX1/MX2/MX3:	15 minutes
Side-cars :	15 minutes
Quads Open	12 minutes

L'ordre des coureurs pour le départ du parc fermé est déterminé par tirage au sort.

### B.1 Epreuves Belgian Nationals

Maximum : 48 coureurs au départ (Side-cars & Quads Open : 30): 48 meilleurs temps, si 2 groupes pour les essais, les 24 meilleurs temps de chaque groupe.

- 2 manches pour les Seniors Open / Masters (15' + 1 tour)
- 2 manches pour les Jeunes (15' + 1 tour)
- 2 manches pour les Juniors **MX1/ MX2** (15' + 1 tour)
- 2 manches pour les Espoirs / Nationaux 125cc 2-temps **(18'+ 1 tour)**
- 2 manches pour les Nationaux MX2 / Inters MX2 (20' + 1 tour)
- 2 manches pour les voor Nationaux MX1/MX3 / Inters MX1/MX3 (20' + 1 tour)
- Facultatif :
- 2 manches pour les Side-cars (20' + 1 tour)
- 2 manches pour les Quads Open (20' + 1 tour)

### B.2 Epreuves Championnat de Belgique Inters (Belgian Championship)

Maximum : 48 coureurs au départ (Side-cars & Quads Open : 30): 48 meilleurs temps, si 2 groupes pour les essais, les 24 meilleurs temps de chaque groupe.

- 2 manches pour les Seniors Open / Masters (15' + 1 tour)
- 2 manches pour les Jeunes (15' + 1 tour)
- 2 manches pour les Juniors **MX1/ MX2** (15' + 1 tour)
- 2 manches pour les Espoirs / Nationaux 125cc 2-temps **(18'+ 1 tour)**
- 2 manches pour les Nationaux MX1/MX2/MX3 (18' + 1 tour)
- 3 manches pour les Inters Open (MX1/MX2/MX3) (20' + 1 tour)
- Facultatif:
- 2 manches pour les Side-cars (20' + 1 tour)
- 2 manches pour les Quads Open (20' + 1 tour)

L'organisateur peut prévoir, de façon facultative, une 3<sup>ème</sup> manche à son programme sans points pour le CB mais avec un barème des prix séparé

De préférence, une pause de minimum 5 minutes entre chaque manche, en tenant compte de la durée des 2 tours. Des courses de consolation peuvent être ajoutées. (10' + 1 T)  
L'organisateur est obligé de prévoir une pause de midi de minimum 45 minutes.

Le Directeur de course peut, en accord avec l'organisateur, modifier l'horaire des courses si cela s'avère nécessaire. Il pourra éventuellement regrouper des classes mais un classement séparé doit être établi et les pilotes ont droit à leurs barèmes des prix correspondants.

Le coureur devra se présenter 10 minutes avant le départ de sa manche au parc fermé. Les coureurs qui se présenteront en retard pourront se rendre vers la grille de départ en dernier lieu.

Si dans une catégorie il y a plus de 64 pilotes présents ils seront divisés en 2 groupes pour les entraînements. La composition de ces groupes sera faite sur base de la décision du directeur de course

Le directeur de course peut ajouter des coureurs non qualifiés dans une autre catégorie ou prévoir, en accord avec l'organisateur, une épreuve de consolation

Tous les organisateurs sont obligés de prévoir des manches pour les Nationaux, Juniors, Seniors/Masters, Espoirs et Jeunes à l'exception des épreuves avec un programme différent approuvé par la Commission Sportive Nationale. Les organisateurs auront le choix libre de prévoir des épreuves pour les Inters, Side-cars et/ou Quads Open suivant le Règlement Particulier de l'épreuve

Le directeur de course peut obliger des coureurs en possession d'une licence 1 manifestation ou d'une licence annuelle délivrée par une fédération reconnue par la FIM/ FIM Europe de participer aux épreuves dans une autre catégorie que celle dans laquelle il a participé aux essais.

Une épreuve ne peut que commencer à 08h00 et se terminer au plus tard à 18h15 au plus tard.

## **05. Catégorie des licenciés**

Solos : Jeunes, Espoirs, Juniors MX2, **Juniors MX1**, Seniors et Masters Open, Nationaux MX2, Nationaux 125cc 2T, Nationaux MX1/MX3, Inters MX2 et Inters MX1/MX3. Choix libre pour le demandeur d'une première licence. (moyennant le respect des limites d'âge) Le Bureau de la Commission sportive nationale a la possibilité de refuser des demandes de licence pour la catégorie Seniors Open et d'obliger le demandeur à passer vers une catégorie supérieure.

Side-cars & Quads Open : Inters

## **06. Changement de catégorie**

### **A. Au début de la saison:**

- Vers catégorie supérieure: à la demande du pilote ou imposé par le bureau de la Commission Sportive Nationale (CSN) et le Coordinateur Motocross.
- Vers catégorie inférieure: avis du bureau de la CSN et le Coordinateur Motocross.

### **B. Pendant la saison:**

- Vers catégorie supérieure: à la demande du pilote ou imposé par le bureau de la CSN et du Coordinateur Motocross.
- Vers catégorie inférieure: avis du bureau de la de la CSN et le Coordinateur Motocross.

### **C. Promotion Obligatoire:**

- Seuls les champions des classes espoirs, juniors, seniors, nationaux MX2 et des nationaux MX1/MX3 seront obligés de participer dans une catégorie supérieure l'année suivante.

### **D. Nationaux / Juniors / Inters**

Maximum 2 fois par an vers du MX1/MX3 au MX2 ou inversement, avec l'accord du bureau de la Commission Sportive Nationale, moyennant demande écrite au moins 7 jours avant l'épreuve.

## **07. Cylindrée par catégorie**

Les cylindrées admises par catégorie sont stipulés à l'article 1.01 du règlement technique Motocross.

## 08. Choix de machine

Tout à fait libre pour autant que la moto utilisée ait été contrôlée par le Collège Technique National (CTN) à condition de respecter la cylindrée de la classe en question.

Un maximum de deux machines est autorisé. Les coureurs ont la possibilité de changer de machine entre les courses.

## 09. Ordre de départ

Classement selon les essais chronométrés. En cas des entraînements en 2 groupes, l'ordre de départ pour les courses sera déterminée comme suit : premier coureur groupe A, premier coureur groupe B, deuxième coureur groupe A, deuxième coureur B, etc

Exceptions:

- priorité est donnée aux licenciés annuels FMB (VMBB/FMWB) en ce qui concerne les épreuves du type Belgian Nationals mais uniquement pour les classes solo (non pas quads/Side-car)
- priorité est donnée aux licenciés annuels FMB (VMBB/FMWB) et aux coureurs en possession d'une licence annuelle délivrée par une fédération reconnue par la FIM/ **FIM Europe** pour toutes les autres épreuves et catégories.

## 10. Classements

10.a. Par manche les points seront attribués comme suit: 25 au 1er, 22 au 2ème, 20, 18, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1.

Le vainqueur de l'épreuve (classement général) sera le pilote ayant obtenu le plus grand nombre de points indépendamment du nombre de manches auxquelles il aura participé.

En cas d'ex aequo le résultat de la dernière manche sera déterminant.

Un pilote qui prend le départ d'une épreuve sera toujours repris dans le résultat de l'épreuve/course concernée. Un pilote qui n'aura pas effectué au moins 2/3 des tours du vainqueur (arrondi au nombre entier inférieur) ou qui ne franchira pas la ligne d'arrivée dans les 5 minutes suivant l'arrivée du vainqueur, sera repris sur la feuille des résultats comme pilote « Not classified » « Not classified » = Pas de points et/ou barème prix

10.b. Pour toutes les épreuves, les classements suivants seront établis:

- par manche
- par manche et par catégorie
- classement final général par catégorie.

10.c. Barèmes: voir annexe 2 (Belgian Nationals) et annexe 3 (CB Inters & épreuves internationales)

## 11. Les Championnats de Belgique

11.1.1. Titres

Jeunes	Espoirs	Juniors MX2	<b>Juniors MX1</b>
Seniors Open	Masters Open	Nation. MX2	Nation. 125cc 2-T
Nationaux MX1/MX3	Inters Open	Inters MX2	Challenger Trophy
Side-car	Quads Open		

Les titres "Champion de Belgique", seront attribués si au moins 5 pilotes sont classés à la fin du championnat, sinon, ce seront des titres de "Meilleur coureur" ou "Meilleur Side-car", pour autant que 3 épreuves se soient déroulées. En Masters Open uniquement un titre de 'Meilleur coureur' sera décerné.

11.1.2. Calendrier des Championnats de Belgique

Uniquement les épreuves du type CB Inters compteront pour le Championnat de Belgique Inters Open et Inters MX2.

Toutes les épreuves inscrites au calendrier FMB seront pris en compte pour le Championnat de Belgique des catégories Jeunes, Espoirs, Juniors MX2, **Juniors MX1**, Seniors Open, Masters Open, Nationaux MX2, Nationaux 125cc 2-Temps et Nationaux MX1/MX3

Toutes les épreuves du type Belgian Nationals, les épreuves pour le CB Inters **ainsi que les épreuves internationales/Européennes** seront pris en compte pour le Challenger Trophy.

Le Challenger trophy est également accessible aux coureurs en possession d'une licence délivrée par une fédération reconnue par la FIM et aux détenteurs d'une licence 1 manifestation. Néanmoins, seuls les licenciés annuelles FMB non repris sur la liste des coureurs 'Elite' approuvée par le Groupe de Travail de Motocross et publiée sur le site web FMB au plus tard 8 jours avant la première épreuve du Challenger Trophy, seront pris en compte pour l'établissement du classement final.

Uniquement les coureurs qui ont pris part à au minimum **50 %** des épreuves comptant pour le Challenger Trophy et à au minimum **40 %** des épreuves Belgian Nationals, seront pris en considération pour le barème prix relatif au Challenger Trophy

Seul le Bureau de la Commission Sportive peut autoriser une dérogation. Uniquement les épreuves ayant lieu entre le 1 mars et le 31 octobre peuvent être pris en compte pour le Championnat de Belgique.

11.1.3 Une épreuve et une catégorie pourra compter pour le Championnat de Belgique (toutes catégories) pour autant qu'elle ait été inscrite et publiée au calendrier de la Commission Sportive au moins 2 mois avant la date de l'organisation et avant le 30 juin de chaque année conformément à la procédure prévue à l'article 6.2 du Code Sportif FMB.

11.1.4. Le classement final du Championnat

Attribution des points par manche: 25, 22, 20, 18, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, selon le classement.

En cas d'ex aequo, à la fin d'un Championnat, les pilotes seront départagés par la majorité des meilleures places. Si l'ex aequo subsiste, la meilleure place de la dernière manche comptant pour le Championnat en question sera décisive, si l'ex aequo subsiste encore la meilleure place de l'avant dernière manche déterminera le vainqueur final et ainsi de suite.

11.1.5. Mécanisme des épreuves

Jeunes, Espoirs, Juniors MX2, **Juniors MX1**, Seniors / Masters Open, Nationaux MX1/MX3, Nationaux MX2, Nationaux 125cc 2-Temps, Quads Open, Side-cars: même système que les courses hors championnats, Schéma classique conseillé.

Grille de départ: Solos : 48 meilleurs temps des entraînements ;

Side-cars : 30 & Quads Open : 30 meilleurs temps, maximum 15 side-cars sur une ligne Inters Open & Inters MX2 : voir annexe 1

11.1.6 Les licenciés 1 manifestation, les pilotes avec une autorisation délivrée par une fédération avec laquelle la FMB, la FMWB ou la VMBB ont conclu un accord de collaboration et les pilotes en possession d'une licence étrangère, pourront participer. Les licenciés FMB (VMBB/FMWB) n'auront pas la priorité à l'exception des épreuves du type Belgian Nationals lors desquelles les licenciés annuels FMB des classes solo (non pas quads/side-car) auront la priorité pour participer aux courses... Tous les pilotes seront reprises aux classements des épreuves et obtiendront des points pour le Championnat de Belgique.

**Les licenciés 1 manifestation et les pilotes avec une autorisation délivrée par une fédération avec laquelle la FMB, la FMWB ou la VMBB ont conclu un accord de collaboration n'auront pas droit au prix. Les prix des licenciés annuelles FMB seront payés en fonction de leur position dans le résultat de chaque manche (sans suppression des licenciés 1 manifestation / pilotes avec une autorisation délivrée par une fédération)**

## 12 Type d'épreuve Belgian Nationals

12.1. Le type d'épreuve 'Belgian Nationals' sont des épreuves inscrites soit au calendrier national soit au calendrier européen auxquelles les coureurs suivants (solo) ne peuvent pas participer:  
- Les coureurs qui 30 jours avant l'épreuve, sont classés parmi les 10 premiers du classement final d'un Championnat du Monde de **MXGP** de l'année précédente, du classement intermédiaire ou du classement final d'un championnat du monde **MXGP** de l'année en cours

- Les coureurs qui 30 jours avant l'épreuve, sont classés parmi les 5 premiers du classement final d'un Championnat du Monde de **MX2** de l'année précédente, du classement intermédiaire ou du classement final d'un championnat du monde **MX2** de l'année en cours  
Exception: avec l'approbation préalable de la Commission Sportive, une "Wildcard" par an peut être attribuée à un pilote.

- 12.2 Non licenciés-FMB (FMWB/VMBB): Si une épreuve est uniquement inscrite au calendrier national, seuls les licenciés FMB (FMWB/VMBB) à l'année et 1 manifestation pourront participer à cette épreuve.
- 12.3 Les épreuves Inters Open seront pris en compte pour le 'Challenger Trophy'. Un barème des prix sera composé par les organisateurs du CB Inters Open **et des épreuves internationales / européennes** et réparti sur base du classement final de ce Challenger Trophy (voir annexe CB Inters). Le paiement de ces prix sera effectué uniquement lors de la remise des prix nationale pour laquelle les coureurs concernés recevront une invitation.
- 12.4. Licenciés 1 manifestation
- Inscription auprès de l'organisateur moyennant la souscription de la licence 1 manifestation.
  - Numéro de course attribué par le Collège National pour le Chronométrage.
  - Lors de son inscription, le pilote recevra une fiche avec le cachet de l'organisateur. Il devra la remettre complétée et signée par lui lors de son entrée au parc fermé. Attention, seul les pilotes en possession de cette carte peuvent accéder au parc fermé. Lors de son entrée dans le parc, il remettra la carte au responsable de la Commission Sportive Nationale.
- 12.5 Programme Belgian Nationals  
Au programme les classes Jeunes, Espoirs, Juniors MX2, Juniors **MX1**, Seniors / Masters, Nationaux MX2, Nationaux 125cc 2-Temps, et Nationaux MX1/3 doivent être prévues.

## 13. Généralités

### 13.1 Inscriptions

Les inscriptions en avance pour les épreuves ne seront pas nécessaires. Les coureurs seront obligés à payer sur place un droit d'inscription identique au prix d'entrée general public pour participer aux épreuves. Après avoir rempli les obligations administratives et financières, le coureur recevra un bracelet lui donnant accès aux essais et aux courses. Cette procédure n'est pas obligatoire pour les organisateurs des 'Belgian Nationals'.

Néanmoins, pour les épreuves du CB-Inters les coureurs des catégories Inters Open et Inters MX2, devront s'inscrire en avance suivant la procédure prévue à l'annexe CB Inters Open.

### 13.2 Tours d'essai

Les essais dans l'enceinte du parc des coureurs sont interdits et la mise des machines au parc fermé doit se faire moteur arrêté (si le règlement particulier le prévoit); les sanctions adéquates seront prises en cas d'infraction. Les essais devront obligatoirement se faire sur les pistes prévues sur place à cet effet utilisant l'équipement repris à l'article 13.4.

### 13.3 Zone d'attente avant le départ

Les machines doivent être placées moteur arrêté dans la zone d'attente et ne peuvent démarrer qu'après le signal de la direction de course.

### 13.4 Vêtements

Le Collège Technique National (CTN) vérifiera si l'équipement (vêtements, dossards, disques, numéros de casque) est en ordre.

Le conducteur et le passager doivent porter des pantalons et des gants en matière résistante. Les coureurs doivent porter des bottes en cuir ou une matière équivalente allant jusqu'aux genoux. Afin d'éviter les éraflures, en cas d'accident, les bras des conducteurs et des passagers doivent être entièrement couverts d'un vêtement de protection en matière appropriée.

### 13.5 Niveau sonore des motocycles

Le niveau sonore ainsi que les méthodes de contrôle lors des essais/courses sont fixés au règlement FIM. Le coureur dont le motocycle dépasse la limite de bruit pendant ou après la séance d'essai / course **sera sanctionné avec 5 places de pénalités dans le classement de la séance d'essai / course concernée.**

Suite aux diverses constatations effectuées par le Collège Technique National (CTN), toute machine non conforme et toute fraude ou tentative de fraude technique entraînera l'interdiction de départ.

Des contrôles du bruit peuvent avoir lieu à tout moment. Le directeur de course, s'il le juge nécessaire, décide en accord avec le Collège Technique National si un pilote doit subir un contrôle de bruit. Un pilote peut, s'il le souhaite, faire tester sa propre machine au niveau du bruit.

### 13.6 Tapis environnemental

L'utilisation d'un tapis environnemental est obligatoire. La sanction suivante est prévue: exclusion de l'épreuve. Le délégué environnement FMB aura la compétence pour juger le bon état du tapis environnemental. Il pourra, le cas échéant, obliger le coureur à présenter un autre tapis environnemental en bon état.

L'utilisation des systèmes 'Tear-off' est interdite. La sanction suivante est prévue : exclusion de l'épreuve.

### 13.7 Transpondeurs

Les licenciés FMWB/VMBB pourront acheter un transpondeur **auprès de la firme mylaps ([www.mylaps.com](http://www.mylaps.com))**. **Ils devront communiquer le numéro du transpondeur au secrétariat de leur Fédération Affiliée (VMBB ou FMWB)**. Un coureur devra rouler avec un transpondeur enregistré avec sa licence. Les licenciés à la journée seront obligés de le louer auprès de la FMB. Durant les entraînements / courses où le chronométrage se fait au moyen de transpondeurs, les participants sont obligés de faire usage d'un transpondeur agréé par la FMB. Les pilotes sont responsables du chargement et du bon fonctionnement de leur transpondeur. Il leur est conseillé de monter le transpondeur à l'avant de la machine. Un transpondeur qui ne fonctionne pas bien a pour conséquence le non enregistrement des temps et des places et a donc des répercussions sur le classement. Afin de garantir un bon enregistrement des temps pendant les courses et/ou essais, il est interdit de s'arrêter 20 mètres avant et 20 mètres après la ligne d'arrivée ou de se trouver avec le transpondeur dans les environs de la structure de chronométrage FMB. Malgré l'utilisation des transpondeurs, les plaques numéros ainsi que les dossards doivent être conformes au règlement.

### 13.8 Couper le parcours

Il est interdit de couper le parcours. Le fait d'essayer d'obtenir un avantage en coupant le parcours entraînera l'exclusion des essais qualificatifs et de la course en question. Si nécessaire, des sanctions supplémentaires pourraient suivre. Afin de ne pas en tirer avantage, un coureur qui sort de la piste peut uniquement continuer s'il revient prudemment sur la piste au point le plus proche de l'endroit où il l'a quittée.

### 13.9 Aide extérieure

Tout conducteur immobilisé ou en difficulté est tenu de dégager immédiatement la piste. Dans ce cas, il est autorisé à accepter l'aide extérieure d'un officiel (commissaire de piste). Le verbe "dégager" signifie enlever la machine de la piste et non une éventuelle remise en marche pour continuer la course. Toute communication devra exclusivement se faire auprès du directeur de course. Toute aide extérieure sur le parcours et dans la zone de départ pendant les essais qualificatifs et/ou chronométrés et la (les)/manche(s) est interdite, sauf si elle est apportée par un officiel dans le but d'assurer la sécurité.

La sanction pour violation de cette règle est l'exclusion. Seuls les coureurs et leurs mécaniciens seront autorisés dans le parc fermé. Seuls les coureurs seront autorisés derrière la grille de départ. Uniquement les coureurs sont autorisés derrière la grille de départ. Une zone doit être réservée, au bord de la piste, pour les réparations. Dans cette zone déterminée les mécaniciens pourront effectuer les réparations ou réglages des machines pendant les courses. Le ravitaillement dans la zone des mécaniciens doit être effectué moteur arrêté.



### 13.10 Assurance licenciés

Les licenciés sont couverts pour leurs risques personnels en fonction de la combinaison d'assurance choisie lors de la demande de licence. Ils sont couverts également en responsabilité civile au cours d'une participation aux manifestations F.M.B (FMWB/VMBB).

### 13.11 Licences annuelles FMB

Les Fédération Affiliés (VMBB et FMWB) devront transmettre la liste de leurs licenciés annuelles, 7 jours avant l'épreuve au plus tard, à la FMB. Les coureurs ne figurant pas sur cette liste, ne pourront que participer sous la couverture d'une licence 1 manifestation délivrée sur place.

### 13.12 IMPORTANT ET POUR RAPPEL :

Il est strictement interdit pour un coureur de participer, à quel titre que ce soit, à une course non reconnue par la FMB le jour d'une épreuve FMB (VMBB/FMWB) sous peine de sanctions. Les pilotes ne sont pas assurés en cas de participation à des épreuves non reconnues par la FMB. Les licenciés FMB (FMWB/VMBB) ont la possibilité de solliciter l'autorisation de participer à 2 épreuves par an au maximum organisées par une instance non reconnue par la FMB le jour d'une épreuve FMB. Cette demande doit être envoyée par écrit au secrétariat FMB au moins 2 semaines avant l'épreuve concernée. Le coordinateur motocross devra approuver cette demande. Les coureurs ayant obtenu l'autorisation seront assurés pour la participation à ces épreuves.

### 13.13 Jury

Lors d'épreuves Nationales et Internationales un Jury peut être formé qui se réunira pour autant que les circonstances le rendent nécessaire.

- La tâche particulière de ce Jury sera celle d'un tribunal de première instance destiné aux incidents qui prennent place pendant la manifestation.

Le Jury est convoqué par le Directeur de course.

Composition :

Président: Directeur de Course - Secrétaire: Secrétaire de l'organisation

Membres avec droit de vote : 2 adjoints de la direction de course et 1 représentant de l'organisation.

Lors de chaque réunion, des membres d'autres collèges peuvent être invités à titre consultatif.

Le Président du Jury (directeur de course) ne peut prendre part aux votes éventuels. Le secrétaire n'a jamais droit de vote. Il est chargé de la rédaction du procès-verbal qu'il remettra au directeur de course, après approbation des membres. Le directeur de course transmettra ce procès-verbal à la C.S.N. avec son propre rapport. Le rapport de la séance du jury doit mentionner tous les points traités et en particulier tous les renseignements nécessaires afférents aux décisions prises concernant les réclamations, et doit si nécessaire donner un rapport circonstancié des accidents.

### 13.14 Responsabilité pilote

Le titulaire d'une licence est responsable des agissements de son entourage ; s'entend comme entourage : les mécaniciens, signaleurs, supporters et toute personne accompagnante, dans le cadre de sa participation à une manifestation.

### 13.15 Procédure de départ

L'ordre de départ des pilotes sur la grille de départ sera déterminé par leurs résultats aux essais qualificatifs ou, si ceux-ci ne sont pas prévus, par tirage au sort. Cet ordre de départ sera identique pour toutes les manches de l'épreuve.

Seuls les pilotes et leur machine pourront se trouver au départ.

Les coureurs ne pourront se positionner sur la deuxième ligne que si la première ligne est complètement rempli. Un départ collectif avec moteur en marche sera effectué. Le starter brandira un drapeau vert, moment à partir duquel les coureurs sont sous son contrôle et jusqu'à ce que tous les coureurs soient sur la ligne de départ, le starter brandit un panneau indiquant "15 secondes" pendant 15 secondes. A la fin des 15 secondes, il brandit un panneau indiquant "5 secondes" et la grille de départ sera abaissée entre 5 et 10 secondes après que le panneau "5 secondes" ait été montré.

En cas de problèmes mécaniques, le coureur doit attendre à l'aide extérieur jusqu'à la descente de la grille de départ.

Apporter des modifications avant la grille de départ est interdite (ex. égaliser).

Les coureurs, les officiels et les photographes sont les seules personnes autorisées dans la zone située derrière la grille de départ. Les coureurs sont autorisés à tracer des sillons dans cette zone à condition qu'aucun outil ne soit utilisé et qu'aucune aide extérieure ne soit apportée.

### 13.16 Grading List

Les licenciés FMWB/VMBB qui veulent figurer sur la Grading List doivent joindre le montant de la licence nationale à leur candidature. Les candidats pour le CM ou le CE doivent personnellement envoyer leur candidature à la FMB, munie de leur propre signature,.

Les coureurs sélectionnés pour participer à une épreuve du CM ou CE et qui sont absents sans en informer à temps (le lundi (15 heures) qui précède le week-end de l'épreuve) la FMB et l'organisateur ou qui ne donnent pas une raison acceptable pour leur absence seront pénalisés d'une amende de la FIM EUROPE (CE) ou de la FIM (CM).

En cas d'absence non-justifiée à l'une ou l'autre épreuve pour laquelle il serait désigné, le pilote en question perdra sa priorité.

### 13.17 Barèmes des prix (voir annexe 2 et annexe 3)

Les prix seront uniquement payés sur place. Tout prix non retiré sur place sera retourné à l'organisateur. Les barèmes sont identiques pour chaque type d'épreuve (Belgian nationals, épreuves internationales et CB Inters Open) à l'exception de la classe Inters. Le paiement des prix doit commencer 1 heure après la fin de la deuxième manche. Le lieu du paiement ainsi que l'heure de la fin des paiements devront être reprises dans le Règlement Particulier. Le Directeur de course est responsable à veiller au paiement correct des coureurs.

## 14. Signification des drapeaux

Drapeau rouge, agité	Arrêt obligatoire pour tout le monde
Drapeau noir et panneau avec numéro du coureur	Arrêt pour le coureur en question
Drapeau jaune, fixe	Danger, conduisez lentement
Drapeau jaune, agité	Danger immédiat, préparez-vous à vous arrêter, défense de dépasser et de sauter
Drapeau blanc avec croix rouge	Du personnel médical présent sur la piste, Danger immédiat, préparez-vous à vous arrêter, défense de dépasser et de sauter
Drapeau bleu, agité	Attention, vous allez être dépassé par un coureur en avance d'un tour
Drapeau vert	Piste libre pour le départ de la course
Drapeau à damier noir et blanc	Fin de la course

Les drapeaux doivent être scrupuleusement respectés sous peine de la sanction suivante : **10 places de pénalités dans le classement de la séance d'essai / course concernée.**

### Sanctions en cas de non respect des signaux

Si le Directeur de course constate par lui-même ou par un de ses adjoints une infraction grave au respect de la signalisation, ou s'il est informé d'une telle infraction sur rapport écrit des commissaires de piste, il appliquera la sanction suivante aux pilotes fautifs : **10 places de pénalités dans le classement de la séance d'essai / course concernée.**

## 15. Arrêt d'une course/manche

Le Directeur de Course a le droit, de sa propre initiative, d'arrêter prématurément une course, d'annuler une partie ou toute la manifestation, pour raisons urgentes de sécurité ou autre cas de force majeure.

Si une course est arrêtée à n'importe quel moment pendant les "X premières minutes" (la moitié du temps de course), elle sera recommencée. Les coureurs se rendront directement au parc des coureurs, et le nouveau départ sera donné le plus vite possible. Le changement de motorcycle est autorisé. Si une

course est arrêtée après que “les X premières minutes” (la moitié du temps de course) se soient écoulées, la course sera considérée comme terminée. L’ordre final sera déterminé par le classement des coureurs lors du tour précédant le drapeau rouge. Le(s) coureur(s) que le Directeur de Course jugera responsable(s) pour le drapeau rouge sera (seront) placé(s) derrière les coureurs ayant complété un nombre de tours égal ou supérieur.

A l’exception d’un faux départ, une course ne peut être recommencée qu’une seule fois. S’il est nécessaire d’arrêter une course plus d’une fois, elle sera déclarée nulle et non-avenue.

## **16. Démontage**

**16.1.01.** S’il le juge nécessaire et sans qu’aucune indemnité ne soit due au pilote ou au propriétaire de quelque chef que ce soit, le Directeur de Course peut toujours faire démonter un moteur ou un organe quelconque pour vérifier sa conformité.

Cette disposition s’applique même en cas de non réclamation.

Pas de possibilité de recours.

**16.1.02.** Si un motocycle fait l’objet d’une réclamation ou d’un contrôle technique, il doit être mis, par le pilote, à disposition des contrôleurs techniques immédiatement après la course. Le pilote ou son mécanicien devra, sur base des instructions des contrôleurs techniques, débiter les démontages demandés par ces derniers le plus rapidement possible et, en tout cas au plus tard endéans les 2 heures qui suivent la fin de la course. Toute infraction à ces prescriptions équivaut à une reconnaissance de non conformité.

**16.1.03.** Lors d’un contrôle technique de conformité, après course, les constatations de non-conformité effectuées par un délégué technique doivent faire l’objet d’un procès-verbal de constatation contradictoire signé par le Directeur de course, le délégué technique et le ou les pilotes concernés.

## **17. Réclamations – Appel**

La procédure pour le traitement des réclamations et les demandes d’appel est prévue dans le Code Disciplinaire de la FMB.

## **18. Référence: règlement FIM**

**Tous les cas non prévus dans le présent règlement seront traités selon l’esprit et la lettre du Code Sportif de la Fédération Internationale de Motocyclisme (FIM).**

<b>Annexes au « REGLEMENT MX 2016 »:</b>
--

Annexe 1:	Championnat de Belgique Inters Open et Inters MX2
Annexe 2:	Barèmes des prix épreuves Belgian Nationals
Annexe 3:	Barèmes des prix épreuves CB Inters & épreuves internationales

## Annexe 1 CB Inters

### **A. Championnat de Belgique INTERS « OPEN »**

#### **A.1 Structure du Championnat.**

Le « C.B. Inters » est accessible aux pilotes belges et étrangers de toutes classes : MX1, MX2 et MX3. L'épreuve doit être inscrite au calendrier international.

Les pilotes doivent être détenteurs d'une licence annuelle Inter MX1, MX2, MX3. délivrée par la FMWB, la VMBB ou par une fédération reconnue par la FIM/ FIM Europe.

Les licenciés 1 manifestation et les pilotes avec une autorisation délivrée par une fédération avec laquelle la FMB, la FMWB ou la VMBB ont conclu un accord de collaboration pourront participer moyennant l'accord de l'organisateur concerné.

Pour les épreuves du CB Inters, uniquement les participants des catégories Inters Open et Inters MX2 devront s'inscrire via le site web <http://www.fmb-bmb.be> au plus tard deux semaines avant l'épreuve. Les coureurs n'ayant pas accès à internet devront remettre le formulaire d'engagement au secrétariat FMB au plus tard 3 semaines avant l'épreuve.

Le montant des frais de participation doit être payé sur place lors de l'arrivée au centre d'accueil de l'épreuve.

7 jours avant l'épreuve, la FMB publiera la liste des engagés sur le site web FMB.

Si trop de coureurs se présentent pour les essais, les coureurs qui ne se sont pas inscrits en avance, ne pourront participer aux courses même s'ils ont réalisé un meilleur temps.

Chaque épreuve se compose

- 1 session d'essais de 20 minutes
- 3 courses CB de 20 minutes + 1 tour

Les points accordés par manche aux 20 premiers pilotes classés sont attribués comme suit :

25 – 22 – 20 – 18 – 16 – 15 – 14 – 13 – 12 – 11 – 10 – 9 – 8 – 7 – 6 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1 .

Toutes les manches entrent en ligne de compte pour l'établissement du classement.

En cas d'ex aequo à la fin du championnat, le nombre de meilleures places sera prépondérant. Si l'ex aequo persiste, la dernière manche sera prépondérante.

Tout participant est libre de choisir la cylindrée de sa machine, à condition que les machines de la cylindrée choisie (max. 2) aient été agréées avant l'épreuve par les délégués du Collège Technique. Il est interdit de changer de machine pendant les manches.

#### **A.2. Barème des prix**

Pour l'attribution du barème des prix par manche, un classement séparé sera établi pour les coureurs 'élites' et 'challengers'.

Les coureurs 'élites' sont les coureurs élites du Championnat de Belgique Inters Open figurant sur la liste des 'coureurs élites' approuvée par le Groupe de Travail Motocross et publiée sur le site web FMB au plus tard 8 jours avant la première épreuve ainsi que les licenciés étrangers.

Les "Challengers" sont les licenciés annuels FMB non repris sur la liste des 'coureurs élites' approuvée par le Groupe de Travail Motocross et publiée sur le site web FMB au plus tard 8 jours avant la première épreuve.

## Barème prix CB Interess Open 2016 :

Voir annexe 3.

## Pot de prix Challenger Trophy :

Un barème des prix sera composé par les organisateurs du CB Inters Open **et des épreuves internationales/Européennes** et réparti sur base du classement final de ce Challenger Trophy. Des prix seront prévus pour les **7 premiers coureurs Inters Open** et **les 5 premiers coureurs Inters MX2** du classement final. Si un coureur est supprimé vu qu'il ne répond pas aux critères, le prochain coureur respectant les critères fixés, reprendra sa position

Uniquement les coureurs qui ont pris part à au minimum **50 %** des épreuves comptant pour le Challenger Trophy et à au minimum **40 %** des épreuves Belgian Nationals, seront pris en considération pour le barème prix relatif au Challenger Trophy.

Le paiement de ces prix sera effectué uniquement lors de la remise des prix nationale pour laquelle les coureurs concernés recevront une invitation.

### Prijzenbarema's Challenger Trophy 2016

	<b>MX1</b>	<b>MX2</b>
1	1.400,00	1.000,00
2	1.100,00	800,00
3	850,00	650,00
4	700,00	550,00
5	600,00	400,00
6	500,00	
7	450,00	
	<hr/>	
	5.600,00	3.400,00

1 500,00 € par org CB + épreuve internation.

6 épreuves 2016:

1 500,00 € \* 6 = 9 000,00 €

Le barème peut être modifié si le nombre d'épreuves du CB Inters et/ou épreuves **internationales/Européennes** est modifié.

# Championnat de Belgique Inters MX2

## B.1. Structure

Le Championnat de Belgique Inters MX2 est un Championnat accessible aux pilotes sur des machines jusqu'à 125cc 2Temps ou 250cc 4 Temps. Ce choix doit être fait 15 jours avant la première épreuve au plus tard et est définitif pour toute la saison

Les pilotes doivent être détenteurs d'une licence annuelle Inters MX2 délivrée par la FMWB ou la VMBB.

Les pilotes « Elites » du Championnat de Belgique ne pourront pas participer au Championnat de Belgique Inters MX2. Les autres Inters MX2 ont le choix, participer au Championnat de Belgique Inters MX2 ou au Championnat de Belgique Inters. Ce choix doit être fait 1 mois avant la première épreuve au plus tard et est définitif pour toute la saison.

Les pilotes en possession d'une licence annuelle dans une autre catégorie et qui participent au Championnat d'Europe EMX2 (licence annuelle Champ. d'Europe), ont également la faculté de prendre part au Championnat de Belgique Inters MX2. Ce choix doit être fait 15 jours avant la première épreuve au plus tard et est définitif pour toute la saison

Pour les épreuves du CB Inters, uniquement les participants des catégories Inters Open et Inters MX2 devront s'inscrire via le site web <http://www.fmb-bmb.be> au plus tard deux semaines avant l'épreuve. Les coureurs n'ayant pas accès à internet devront remettre le formulaire d'engagement au secrétariat FMB au plus tard 3 semaines avant l'épreuve.

Le montant des frais de participation doit être payé sur place lors de l'arrivée au centre d'accueil de l'épreuve.

Si trop de coureurs se présentent pour les essais, les coureurs qui ne se sont pas inscrits en avance, ne pourront participer aux courses même s'ils ont réalisé un meilleur temps.

Une épreuve pour le Championnat de Belgique Inters MX2 est organisée dans le cadre d'une épreuve du Championnat de Belgique Inters Open.

Chaque épreuve se compose de 3 manches de 20 minutes + 1 tour.

Les points accordés par manche aux 20 premiers pilotes classés sont attribués comme suit :

25 – 22 – 20 – 18 – 16 – 15 – 14 – 13 – 12 – 11 – 10 – 9 – 8 – 7 – 6 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1 .

Toutes les manches entrent en ligne de compte pour l'établissement du classement du Championnat de Belgique Inters MX2.

Le vainqueur du classement final obtiendra le titre de 'Champion de Belgique Inters MX2'.

## B.2 Barème des prix par manche

Conformément à l'annexe 3.

## Annexe 2

### BAREME DES PRIX BELGIAN NATIONALS (€)

	Inters MX1/3	Inters MX2	Nat MX1/3	Nat MX2	Nat 2-Temp	Seniors Open	Jun MX1	Jun MX2	Espoirs 125cc	Side-car
1	120,00	75,00	70,00	70,00	40,00	30,00	20,00	20,00	20,00	150,00
2	90,00	65,00	60,00	60,00	35,00	25,00	15,00	15,00	15,00	125,00
3	60,00	50,00	45,00	45,00	30,00	20,00	14,00	14,00	14,00	100,00
4	50,00	40,00	40,00	35,00	25,00	18,00	13,00	13,00	13,00	80,00
5	40,00	35,00	35,00	30,00	20,00	16,00	12,00	12,00	12,00	70,00
6	35,00	30,00	30,00	25,00		14,00	11,00	11,00	11,00	60,00
7	30,00	25,00	25,00	20,00		12,00	10,00	10,00	10,00	50,00
8	25,00	20,00	20,00							40,00
9	20,00	15,00	15,00							30,00
10	15,00	10,00	10,00							25,00
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										
20										
	485,00	365,00	350,00	285,00	150,00	135,00	95,00	95,00	95,00	730

Belgian National sans Side-car : 2 055,00 x 2 = 4 100,00 €

Belgian National avec Side-car: 2 845,00 x 2 = 5 690,00 €

Des barèmes des prix seront uniquement payés sur place. Tout prix non retiré sur place sera retourné à l'organisateur

Précompte fiscale de 18 % pour les coureurs domiciliés à l'étranger.

#### **Prix d'entrée Belgian Nationals**

Prix d'entrée organisations sans side-cars: max. € 12,00

Prix d'entrée organisations avec side-cars: max. € 15,00.

## Annexe 3

### BAREME DES PRIX CB INTERS & EPREUVES INTERNATIONALES(€)

	Inters MX Elite	Inters MX1/MX3 Chal	Inters MX2	Nat MX1/3	Nat MX2	Nat 2-Temp	Seniors Open	Jun MX1/3	Jun MX2	Espoirs 125cc	Sidecar
1	150,00	150,00	150,00	70,00	70,00	40,00	30,00	20,00	20,00	20,00	150,00
2	120,00	120,00	120,00	60,00	60,00	35,00	25,00	15,00	15,00	15,00	125,00
3	90,00	90,00	90,00	45,00	45,00	30,00	20,00	14,00	14,00	14,00	100,00
4	75,00	75,00	75,00	40,00	35,00	25,00	18,00	13,00	13,00	13,00	80,00
5	60,00	60,00	60,00	35,00	30,00	20,00	16,00	12,00	12,00	12,00	70,00
6	55,00	55,00	55,00	30,00	25,00		14,00	11,00	11,00	11,00	60,00
7	50,00	50,00	50,00	25,00	20,00		12,00	10,00	10,00	10,00	50,00
8	50,00	50,00	50,00	20,00							40,00
9	45,00	45,00	45,00	15,00							30,00
10	45,00	45,00	45,00	10,00							25,00
11											
12											
13											
14											
15											
16											
17											
18											
19											
20											
	740,00	740,00	740,00	350,00	285,00	150,00	135,00	95,00	95,00	95,00	730,00

Les coureurs ‘élites” sont les coureurs élités du Championnat de Belgique Inters Open figurant sur la liste des ‘coureurs élités’ approuvée par le Groupe de Travail Motocross et publiée sur le site web FMB au plus tard 8 jours avant la première épreuve ainsi que les licenciés étrangers.

Les “Challengers” sont les licenciés annuels FMB non repris sur la liste des ‘coureurs élités’ approuvée par le Groupe de Travail Motocross et publiée sur le site web FMB au plus tard 8 jours avant la première épreuve.

Des barèmes des prix seront uniquement payés sur place. Tout prix non retiré sur place sera retourné à l’organisateur

Précompte fiscale de 18 % pour les coureurs domiciliés à l’étranger.